

Joyeuses Fêtes
de fin d'année !



Ville de **Journal municipal**^{n°10}
La Ferté-Macé

Sommaire

» Editorial	P 1
» L'école et la rentrée scolaire	P 2
» Un jeune fertois honoré	
» Réception des sportifs en mairie	
» Tribune de l'opposition municipale	
» Conséquences financières de la sortie CCPF	P 3
» Les ordures ménagères	
» Renégociation du contrat eau	
» Position du Conseil Municipal sur la construction de la future intercommunalité	P 4
» Cinéma numérique et en 3D	P 5
» Association Escale	
» Des loisirs pour tous	
» Bilan des activités « Base de Loisirs »	
» La maison de la petite enfance	P 6
» Urbanisme, logement, équipements sportifs et autres	P 8
» Le pôle de santé local et ambulatoire	P 9
» Circulation en ville	
» Salon de l'habitat	
» Nouveaux magasins	
» Infos pratiques	P 10
» Agenda / Événements	P 11
» Retour en images	P 12

Editorial

LIBÉRER LES ÉNERGIES



Mettons-nous à la place d'un visiteur arrivant pour la 1^{re} fois à La Ferté-Macé : il découvre une ville urbaine, dotée d'une activité commerciale structurée, d'un tissu d'entreprises riches et diversifiées, d'une base de loisirs unique dans la région, du centre du Grand Turc (socle de la vie culturelle fertoise), de multiples équipements sportifs. S'il consulte le guide pratique édité par la ville, il a une vue d'ensemble des services publics offerts à la population, et de la richesse du monde associatif qui traduit la mobilisation des citoyens dans la vie publique.

Il se dit alors que cette petite ville a les équipements d'une grande, et qu'il y fait sans aucun doute bon vivre.

La ville se réveille : maison de la petite enfance, salle d'escalade, implantation de nouvelles activités (Orne élevage, AFIP, plusieurs commerces...) club house de foot, salle des 3 îles, lotissement de la Barbère, route de Bagnoles avec la création de la 1^{re} piste cyclable, réparation des voies communales.

S'il reste en 2012, il aura la confirmation que notre ville est engagée dans une nouvelle dynamique.

- Des aménagements en centre-ville, bloqués depuis de longs mois, vont renforcer son attrait.
- La signalétique va être mise en place.
- L'hôtel de ville sera mis en valeur.
- Le club house du swim golf sera inauguré.
- Lancement de l'opération du pôle de santé.
- 41 logements sociaux seront rénovés.
- Un écoquartier est sur les rails.
- La salle de gymnastique est à l'étude.

S'il s'implique dans la vie locale, il constatera que la municipalité crée les condi-

tions favorables pour concilier la rigueur économique et l'intégration sociale. La municipalité est à l'initiative de rencontres pour faire émerger les idées, les souhaits, obtenir les éléments concrets pour un mieux vivre ensemble. Des groupes de travail sont constitués pour réfléchir à la mise en place d'un équipement qui pourrait être labellisé centre social, sur le devenir du centre culturel du Grand Turc, du quartier J. Prévert, la modernisation de la zone économique Beauregard, l'attractivité du centre-ville, la base de loisirs.

Toutes ces initiatives sont mises en place grâce aux ressources financières nouvelles trouvées en interne. Depuis 3 ans, les charges de fonctionnement de la ville ont diminué. Ces gains d'efficacité vont encore être renforcés avec la réorganisation des services, en 2012. Cela concerne les services de l'hôtel de ville, la redéfinition des postes au sein de différents pôles : culture, sports-loisirs, vie sociale... Notre sortie de la communauté de communes participe également à l'amélioration de la situation de la ville, notre excédent de fonctionnement s'améliore de 365 000 € par an.

Tous ces éléments nous permettent de **créer un climat de confiance et de libérer les énergies** de tous les citoyens désireux de s'impliquer dans la vie locale. **Sans aucun doute, il viendra l'envie à notre visiteur de s'installer à La Ferté-Macé, ville centre, au cœur de son territoire.**

Au nom de la municipalité, je souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux pour la nouvelle année qui s'annonce.

Je vous invite à la cérémonie des vœux aux Fertois, le jeudi 19 janvier 2012 dans la salle des mariages. ■

Jacques DALMONT,
Maire de La Ferté-Macé

■ Un jeune Fertois intègre Polytechnique

Robin MONTULÉ, dont les parents sont fertois, a intégré en septembre la prestigieuse école Polytechnique. Après des études primaires et secondaires à La Ferté-Macé (école Paul Souvray, collège Jacques Brel et lycée des Andaines), il a rejoint une classe préparatoire, filière mathématiques au Lycée Malherbe à Caen, pour préparer les concours des grandes écoles dont il termine major de sa promotion.

À la sortie de Polytechnique, il pourra intégrer un grand corps de l'État ou une grande entreprise privée. ■



Réception des enseignants à la mairie

■ L'école !

Ainsi l'année scolaire 2011/2012 est lancée depuis trois mois. À La Ferté-Macé, les effectifs sont stables... pas de changement majeur dans l'organisation, ni dans le domaine pédagogique, mais l'hécatombe des postes s'est avérée effective : on le sait 16 000 postes en moins globalement (en élémentaire, les plus touchés sont les remplaçants et les enseignants de RASED). Il est évident qu'on ne pourra pas assurer les mêmes suivis auprès des enfants... (en plus... n'oublions pas que les professeurs titulaires servent de tuteurs aux jeunes enseignants qui n'ont plus de formation professionnelle !).

Le service public est en souffrance, c'est grave pour tout, mais quand il s'agit d'enfants qui subissent cette forme d'abandon, en particulier ceux qui sont les plus vulnérables. Cela pose question. Déjà, il suffit de regarder le rythme scolaire : nous sommes arrivés à 144 jours d'école (contre 180 en moyenne dans les pays de l'OCDE) et en plus avec 864 h de travail, contre 634 en Allemagne, 608 en Finlande) sans compter les devoirs ou l'aide personnalisée. Avec ces journées surchargées, il n'est pas étonnant que les enfants soient fatigués, se concentrent difficilement, surtout si on y ajoute des soirées à « rallonge » ! Ces conditions de surmenage peu-

vent amener à des comportements agressifs, voire violents... l'élève ne trouvant pas sa place, il « décroche » ! Luc Châtel, semble-t-il, compte sur les leçons de morale pour régler quelques problèmes... Pourquoi pas une morale ? – encore faut-il pour qu'elle soit comprise, acceptée, crédible, qu'elle soit éclairée d'exemples concrets. Ça ne manque pas heureusement. Mais les contre-exemples sont eux aussi légions, la presse nous en relate quotidiennement – des faits graves d'hommes importants, mettant à mal nos valeurs républicaines, citoyennes... Nous en sommes tous victimes, mais les plus fragiles, dont les jeunes, se posent des questions, impressionnés par les passe-droits, les mensonges et finissent par croire que tout est permis ! La crise est aussi « morale ».

Pourtant, les enfants ont besoin de repères, de limites, d'exemples vertueux, d'adultes. D'adultes soucieux de leur avenir, les respectant, leur apportant un environnement de qualité, de professionnels, d'outils qui vont les structurer, leur donner confiance en eux et en « demain ». L'école est vécue par l'État « comme une charge », alors qu'elle est une chance, une nécessité, un tremplin, un investissement en faveur de notre jeunesse, un pari sur l'avenir...



« Ouvrons des écoles, nous fermerons des prisons »

disait déjà Victor HUGO. ■

■ Réception des sportifs

Le 23 juin, les élus ont honoré les sportifs fertois par une réception en Mairie.

À cette occasion, M. le Maire a souligné le rôle et l'importance du tissu associatif dans la cité et remercié tous les bénévoles pour leur engagement auprès du monde sportif.

Devant un nombreux public, M. le Maire a également énuméré les investissements de la collectivité au bénéfice des sportifs :

- Bâtiment voile pour la base de loisirs réalisé en partenariat avec la section éco-construction du lycée des Andaines.
- Club house du swim au 3 îles.
- Réfection de l'ancienne piscine en salle d'escalade et vestiaires.
- Club house de la JFB (stade Gaston Meillon).
- Construction d'une salle de gymnastique (projet en cours) stade Gaston Meillon.



Mlle Mélanie LEMÉE, Mlle Séverine FRÉMONT et M. Hugues BOURDILLON, récompensés pour leurs performances

M. Olivier GALLON

Cette cérémonie s'est poursuivie en mettant à l'honneur 4 athlètes fertois :

- **M. Olivier GALLON**, en course à pied, 5^e Français sur 1500 m, 4^e à Alençon-Médavy.
- **Mlle Mélanie LEMÉE** en judo, 3^e au championnat de France cadettes.
- **Mlle Séverine FRÉMONT** en natation, championne de France 50 et 100 m dos en catégorie + 25 ans, saison 2009/2010.
- **M. Hugues BOURDILLON** en triathlon (3,8 km natation, 180 km vélo, 42 km course à pied) ; 2^e en vétéran à Chalon-sur-Saône, qualifié à la finale à l'île Maurice.

Pour leur remarquable performance, un trophée personnalisé leur a été remis. Environ cent sportifs, toutes disciplines confondues, ont été cités et récompensés pour leurs brillants résultats. ■

■ Tribune de l'opposition municipale

PAS DE TRIOMPHALISME !

Présenter la sortie de la communauté de communes comme une victoire qui redonnerait vie à La Ferté-Macé est une illusion. Elle n'est qu'un pis-aller provisoire.

La commune ne retrouve pas des marges de manœuvres financières mirobolantes ; une fois déduites les charges qu'il va désormais falloir assumer directement, il ne reste guère de quoi se lancer dans des projets considérables, d'autant que la disette des finances publiques va rogner les subventions. Signe que la situation demeure tendue : il a bien fallu augmenter diverses taxes ; la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a été ramenée à son niveau de 2010 alors qu'on avait laissé croire que le service allait pouvoir être effectué à un meilleur coût. Quant aux réalisations que la Municipalité présente comme des signes d'un nouveau départ, elles ne sont souvent que la mise en œuvre de projets retardés.

La minorité municipale a approuvé la plupart des délibérations proposées depuis plus d'un an car nous avons pour attitude de ne pas dénigrer ce qui est utile, de ne pas faire de critique stérile et parce que la commune doit préserver ses moyens d'agir. Mais il serait judicieux de ne pas balayer d'un revers de main tout ce qui a été fait pendant 15 ans et de faire croire que désormais l'avenir est un chemin bien déblayé.

Et tout cela va être rebattu avec la réforme des collectivités. La satisfaction ostensiblement affichée est doublée d'une grande approximation sur ce qu'il adviendra dans quelques mois.

Pierre DEVALLOIS,
groupe « PROXIMITÉ ET ACTION
POUR LA FERTÉ-MACÉ » ■

■ Incidences budgétaires 2012 - Sortie CCPF

Quelles sont les conséquences financières de la sortie de la ville de la Communauté de communes ?

Le tableau ci-dessous permet de consulter les dépenses et les recettes nouvelles pour l'année 2012.

DÉPENSES		RECETTES	
NATURE	MONTANT	NATURE	MONTANT
Remboursement emprunt	10 200,00	Crédit-bail SCF	10 200,00
Épargne + peinture zones bleues	11 700,00	Contributions directes	815 580,00
Vêtements de travail	2 100,00	T.E.O.M.	660 360,00
Traitements des O.M.	600 000,00	Loyers Maison services publics	30 000,00
Entretien voies et réseaux	130 000,00	Crédit-bail SCF	4 100,00
Primes d'assurances	2 000,00		
Taxes foncières	3 000,00		
Salaires	11 000,00		
Service incendie	122 000,00		
Parc Normandie Maine	6 567,00		
Subvention équilibre piscine	197 900,00		
Pays du Bocage	6 045,00		
Mission locale	4 232,00		
FDGPC/FDGDON	1 000,00		
Amicale sapeurs-pompiers La Ferté	1 000,00		
OTSI	27 500,00		
Foyer Jeunes Travailleurs	14 456,00		
Intérêts emprunt	4 100,00		
	1 154 800,00		1 520 240,00
			EXCÉDENT : 365 440,00

Excédent supplémentaire une fois déduites les nouvelles charges

Les recettes nouvelles sont donc supérieures de 365 440 € aux dépenses nouvelles.

Ainsi ce surplus contribuera à la réalisation d'investissements (à titre d'exemple, un financement d'un million d'euros sur 20 ans). ■

■ La ville a renégocié son contrat eau

Valides depuis le 1^{er} janvier 1993, le contrat actuel de production et de distribution d'eau ainsi que celui de l'assainissement devaient être réactualisés.

Le contrat originel était fortement marqué par la nécessité de la reconstruction d'une seconde station d'épuration, alors que la 1^{re}, rendue inopérante par une pollution, n'était pas encore remboursée. Le montage financier, pour être viable, devait courir sur 25 ans, jusqu'au 31 décembre 2017. Depuis, les réalités financières ont changé, des contraintes nouvelles sont apparues :

- ◆ Nécessité de développer une nouvelle production. Les captages superficiels situés au nord de la ville ne peuvent pas être protégés et seront, à terme, fermés par le Préfet. La rocade nous a d'ailleurs privés de deux des quatre approvisionnements, nous obligeant à acheter 100 000 m³ (1/3 de la consommation) par an au syndicat d'eau de la Mayenne, à plus de 20 km ! Une production alternative existe dans le massif forestier des Andaines, à 5 km. Le coût estimé, avant subventions, est de 800 000 à 1,3 M€.
- ◆ Dans le même temps, les deux réservoirs nord de la ville, d'une contenance de 1 200 m³, et construits il y a 40 ans, ont besoin d'une rénovation importante évaluée à environ 300 000 €.
- ◆ La réglementation sanitaire nous enjoint de remplacer sans délai les 500 branchements en plomb encore présents sur le réseau. C'est un coût de 500 000 €.
- ◆ Le réseau connaît peu de fuites mais son état vieillissant demande des interventions constantes.

■ Côté assainissement, les progrès à faire sont indéniables pour juguler les « eaux parasites », en fait des eaux pluviales qui entrent dans le réseau et s'y trouvent polluées : la station d'épuration traite 600 000 m³/an, soit le double de la consommation !

■ Il faudrait toutefois que certains usagers évitent de jeter « la litière du chat ou des lingettes » car cela bouche le réseau d'assainissement.

■ Parallèlement, la réglementation sur les rejets de la station nous contraint de plus en plus.

Pour répondre à ces obligations, et alors que le prix du m³ est déjà très élevé, nous n'avons d'autre ressource que la part communale prélevée sur chaque

m³, soit jusqu'à il y a peu 0,15 €/m³, procurant une enveloppe d'environ 40 000 € par an. On comprend que cette somme est très insuffisante pour répondre à nos échéances nouvelles.

Dans la renégociation, notre délégataire a accepté de prendre à son compte le changement de la totalité des branchements en plomb, il a admis également le principe d'un accroissement de la part communale à raison de + 0,05 €/m³/an. À terme, en 2017, nous aboutirons à une ressource financière annuelle d'environ 140 000 € nous permettant de faire face sereinement aux dépenses nouvelles.

Par ailleurs, nous avons obtenu un renforcement des dispositions du service rendu aux abonnés : encadrement des frais d'accès au réseau, aide aux abonnés en situation de précarité, contrôle des dispositifs de prélèvements par puits et forages, charte de service au client.

Enfin, la collectivité s'est donné les moyens de contrôler les travaux faits sur le réseau ainsi que les prélèvements temporaires pour cause de chantier, et désormais le dialogue sera continu avec notre délégataire pour réfléchir ensemble aux contraintes et défis de l'exploitation des réseaux. ■

■ Du côté des ordures ménagères

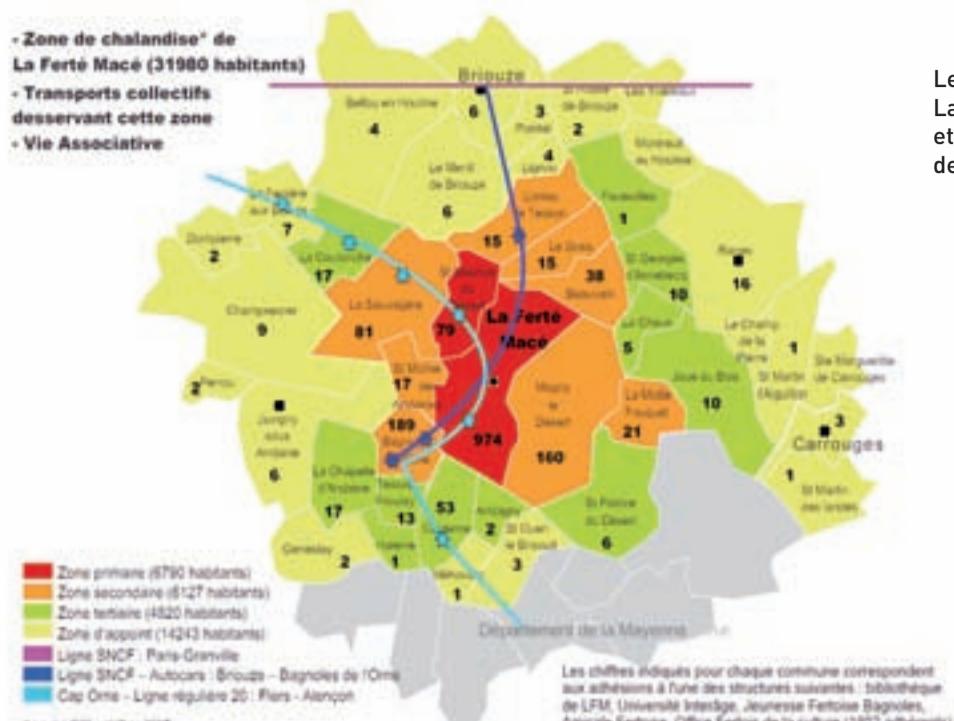
En quittant la CCPF : le 1^{er} avril 2011, la ville est sortie également du Sirtom d'Andaines dont elle était membre par son adhésion à l'intercommunalité. Depuis cette date, la gestion des ordures ménagères n'a connu aucun changement pour les fertois. Il est vrai que la loi a prévu une telle séparation en scindant en deux les contrats de gestion en cours. Ainsi les sociétés délégataires, et notamment la SNN, ont continué leur tâche et le feront jusqu'au terme des contrats le 31 décembre 2011.

Dès 2010, le conseil municipal a délibéré pour adhérer au Sirtom de Flers-Condé et ainsi lui confier cette compétence. Ainsi, le 1^{er} janvier 2012, la pérennité de la gestion des ordures ménagères sera assurée. À cette même date, le Préfet aura réparti les personnels, les biens et les lieux d'exploitation : matériels, déchetterie et quai de transfert. Il n'y aura donc aucune rupture du service à la population. Il demeure une inconnue concernant la répartition des moyens financiers puisque les excédents d'exercices successifs du Sirtom d'Andaines laissent apparaître une réserve d'environ 1 M€. Représentant 30 % de la population, il serait logique que la ville reçoive cette proportion du reliquat. C'est le Préfet qui tranchera.

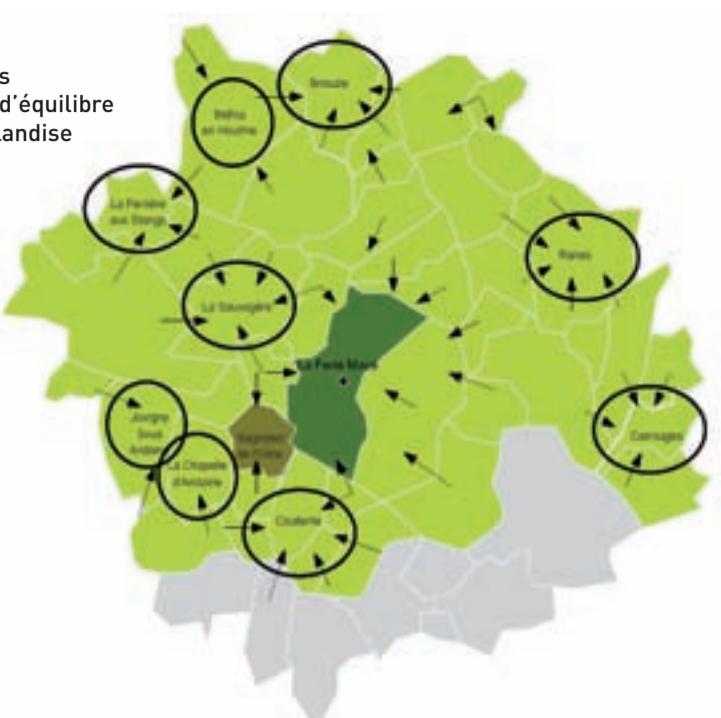
Quoi qu'il en soit, c'est avec sérénité que nous entrons dans le Sirtom Flers-Condé. C'est une équipe forte de 50 agents au service de plus de 70 000 habitants avec des projets quant aux évolutions obligatoires à venir et notamment la valorisation et le recyclage des matières. Le financement de la prestation sera assuré, comme par le passé, par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères que chaque ménage fertois acquitte pour un montant total de 674 000 € et que la ville versera au nouveau Sirtom. Membre à part entière de cette structure, la ville y siégera pour faire entendre sa voix dans les décisions de dépenses de fonctionnement et d'investissement, ce qu'elle ne pouvait guère faire dans le système fermé et opaque précédent. Dès janvier, une information sera donnée à tous les habitants par le Sirtom Flers-Condé pour rappeler les nécessités et les modalités du service et du tri. ■



■ Intercommunalité



Le pôle urbain
La Ferté-Bagnoles
et les communes d'équilibre
de la zone de chalandise



Les cartes présentées ci-dessus ne constituent pas un projet d'intercommunalité. Elles ont vocation à démontrer la réalité de notre bassin de vie. Dans les mois qui viennent, il reste aux collectivités qui le constituent, et aux élus qui en ont en charge, à mûrir la réflexion, pour ne pas rater le train de la réforme des collectivités territoriales.

Par lettre du 14 juin 2011, le représentant de l'État nous indique être tout à fait prêt à des propositions de périmètres contenues dans le schéma départemental, si d'autres options apparaissaient plus adaptées. Cet engagement du représentant de l'État est important. En effet, en ne figeant pas les choses au 31 décembre 2011, il nous permet de travailler sereinement non seulement sur le périmètre, mais également sur la gouvernance et sur les compétences.

1 - LE PROJET DE SCHÉMA PRÉSENTÉ LE 21 AVRIL
Il est constitué par le rapprochement d'une partie de la CCPF et d'une partie de la CDC du Bocage Carrougien. Il est indiqué dans le document que « cet ensemble intègre la commune de La Ferté-Macé qui dispose d'un potentiel fiscal relativement élevé, et se justifie par la volonté de composer autour du pôle de La Ferté-Macé un nouveau territoire porteur de développement et de solidarité. »

Ce même document reconnaît les insuffisances de cette proposition puisqu'il précise : « Il est à noter qu'un rapprochement avec le Pays d'Andaine serait naturel compte tenu notamment des liens de proximité qui unissent Bagnoles-de-l'Orne et La Ferté-Macé. La possibilité de cette évolution pourra être étudiée par la CDCI. »

Le même rapprochement pourrait être suggéré vis-à-vis du secteur Briouzain. En effet, les liens et les pratiques de la population sont très forts, que ce soit en matière scolaire, économique, médicale, commerciale, et de déplacements.

Cette réforme de l'intercommunalité n'a d'intérêt que si le nouveau périmètre est apprécié au regard des territoires vécus par les habitants, en cherchant à favoriser une meilleure efficacité de l'action publique locale, une meilleure solidarité financière entre les communes, une meilleure gouvernance, dynamisant ainsi l'intérêt collectif, tout en garantissant les intérêts communaux.

2 - LA RÉALITÉ DU BASSIN DE VIE FERTOIS

Ce bassin de vie (source CCI), résulte à la fois des pratiques de la population et du fonctionnement des acteurs économiques, des administrations, des associations. Il peut constituer une base de travail pour aboutir à une proposition crédible, tant vis-à-vis de la population, que vis-à-vis de tous les partenaires

■ Délibération du Conseil Municipal

du 18 juillet 2011, concernant sa position sur la construction de la future intercommunalité

Le conseil a réaffirmé, à l'unanimité, sa volonté de construire une intercommunalité basée sur le bassin de vie et la réalité de la vie quotidienne des habitants de notre territoire.

SCHÉMA DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE PRÉSENTÉ PAR M. LE PRÉFET : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA FERTÉ-MACÉ.

potentiels, qu'ils soient publics ou privés.

Dans la procédure actuelle, les élus locaux ont un rôle déterminant à jouer, pour anticiper les décisions préfectorales. Une communauté de communes de 20 000 habitants, drainant des moyens financiers supplémentaires, sera en mesure de dynamiser son territoire.

3 - L'ORGANISATION DU BASSIN DE VIE ET LA GOUVERNANCE

Les deux communes de La Ferté-Macé et de Bagnoles-de-l'Orne sont au cœur du bassin de vie.

Le centre urbain : La Ferté-Macé

Ville centre, elle a vocation à fédérer le bassin de vie. 5^e ville du département, avec son activité économique et commerciale, ses pôles scolaires, ses équipements de santé, son centre culturel, et d'une manière générale ses services à la population.

La station thermale : Bagnoles-de-l'Orne

Pôle touristique et station thermale, son rayonnement dépasse largement les limites du bassin de vie. Son rayonnement va bien au-delà du département et de la région. La station constitue sans aucun doute le moteur touristique de notre territoire et du département. Ses établissements liés à la rééducation fonctionnelle ont signé des partenariats avec le CHIC des Andaines.

Les communes d'équilibre :

Briouze, La Ferrière-aux-Étangs, La Chapelle-d'Andaine, Bellou, Juvigny-sous-Andaine, Rânes, Couterne, La Sauvagère, Carrouges

Avec plus de 10 000 habitants et un tissu économique conséquent et diversifié, ces communes garantissent le maillage du territoire. Elles ont structuré des services à la population, que ce soit dans le domaine sportif, culturel, d'animation, médical, ou social. Elles disposent d'un équipement commercial de proximité.

Elles assurent le lien entre les habitants des communes rurales et le pôle central fertois.

Les communes rurales :

L'ensemble de ces communes comptabilise également plus de 10 000 habitants. Contrairement aux idées reçues, la densité de population que ces communes affichent en milieu rural est élevée et fait exception dans le département de l'Orne.

L'activité agricole est dominante, mais certaines de ces communes accueillent également des entre-

prises majeures de notre territoire.

Toutefois, elles ne disposent que de très peu de commerces et de services publics. Le cadre de vie qu'elles offrent peut être mis en avant. La présence des communes d'équilibre, qui offrent tous les services de proximité à la population, contribue à leur attrait. La réforme des collectivités territoriales en cours est l'occasion unique de construire une intercommunalité forte, indispensable pour asseoir la zone urbaine de notre territoire dans le cadre départemental et régional, et pour garantir les services dans les communes d'équilibre sur lesquelles s'appuient les habitants des communes rurales.

La gouvernance :

Pour être optimale, toute réflexion sur l'organisation du territoire doit se construire à partir de la réalité du terrain. C'est la contribution que peut apporter la ville de La Ferté-Macé à la mise en place de la réforme de l'intercommunalité. Un territoire comme le nôtre a vocation à se structurer autour de la zone urbaine, constituée par La Ferté-Macé et Bagnoles-de-l'Orne. La gouvernance reste à définir mais elle devra s'appuyer sur les communes d'équilibre qui représentent un poids démographique et économique équivalent à cette zone urbaine.

Les territoires qui avancent sont ceux qui réussissent à se regrouper autour d'un projet. Ils sont alors en capacité de se doter de services mutualisés, pour tirer vers le haut leur niveau de compétence et d'expertise. En effet, au moment où les services techniques de l'État, mis à disposition des collectivités locales se retirent, il est vital, pour ces intercommunalités, d'atteindre une taille suffisante pour avoir les moyens humains, financiers, techniques, pour prendre leur destin en main.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

◆ Refuse le schéma de coopération intercommunale proposé par le Préfet de l'Orne le 21 avril 2011, car il n'intègre pas suffisamment le bassin de vie fertois.

◆ Demande à ce que la future intercommunalité du sud bocage corresponde le plus possible au bassin de vie pratiqué par les habitants du pays fertois. ■

■ Bilan des activités à la base de loisirs

Dès avril les premières animations (voile, pédalo, swin golf) ont mis en éveil la base de loisirs.

À partir de mai, le site du lac a été le théâtre d'un grand nombre de manifestations :

◆ Festival du jeu ancien, tournoi de beach soccer, feu d'artifice et bal populaire, motocross, cyclo-cross.

◆ Sports santé - bien-être : journée nationale d'information autour de la santé et du sport. Diverses activités sportives étaient proposées par 14 associations présentes afin de découvrir ou de s'initier. D'autres stands comme la Croix Rouge, la Ligue contre le cancer et le Point Info Jeunesse qui présentait de nombreuses affiches sur le thème « L'alcool, -18 ans, j'achète pas ».

À côté de ces événements, les animations permanentes et dominicales (concours pétanque, hydro-modélisme, baptême de yole...) ont également participé au dynamisme de la base de loisirs. ■



■ Le cinéma : une autre dimension !

Le cinéma de La Ferté-Macé, installé depuis 1994 dans la salle Gérard Philipe du centre culturel du Grand Turc est un outil majeur au service de la culture. Sa gestion est associative.

Un directeur, à temps complet, en assure, la responsabilité technique et le fonctionnement. Il est assisté par un salarié à temps partiel et par une trentaine de bénévoles. Cette équipe permet que des séances soient proposées chaque jour, hormis le lundi : jour de relâche.

Du 14 au 21 avril 2010 nous avons organisé un festival du film numérique et en trois dimensions, pour la découverte. En 30 séances, plus de 2 500 spectateurs y ont été accueillis. Ce franc succès nous a encouragés à engager la modernisation du cinéma. Nous avons rapidement lancé les études de faisabilité, constitué un solide dossier, sollicité des subventions d'équipement et d'aménagement.

Dès que nous avons obtenu les autorisations nécessaires, délivrées par le Centre National de la Cinématographie, le Conseil Municipal s'est prononcé, à l'unanimité, en faveur de ce projet.

Le matériel acquis a été installé après des travaux de climatisation et d'adaptation de la cabine de projection, réalisés par les services techniques de la ville et des artisans spécialisés.

Le personnel et des bénévoles ont été formés à la projection et le 24 septembre dernier, à la satisfaction générale, fut le jour de l'ouverture définitive au public.

Le coût total de cette réalisation est estimé à 100 000 euros, inscrits au budget primitif de la ville. Le financement en est assuré par la ville de La Ferté-Macé, à hauteur de 20 % puis par Le Conseil Régional, le Conseil Général, les distributeurs de

■ Espace Sports Culture Activités Loisirs Échanges

L'association Escale, est née en 2003, d'un projet d'accueil et d'organisation des loisirs, pour des jeunes de 11 à 18 ans. Ces derniers ont grandi, sont devenus des adultes, mais restent aujourd'hui en demande d'un lieu de rencontre et d'échanges.

Escale se réorganise donc, à travers 4 volets, pour pouvoir accueillir chacun en fonction de ses désirs et de ses besoins dans les meilleures conditions :

RUE DU 14 JUILLET

AMI' K' ADO



Un nouveau lieu s'est ouvert où, du lundi au vendredi, les deux animatrices, Élodie et Mandy accueillent les 11-14 ans, pour le goûter, l'aide aux devoirs, des animations culturelles et sportives et des projets visant à favoriser l'épanouissement des « pré-ados ».

CENTRE JACQUES PRÉVERT

ESCALE ADOS

Bruno, animateur, et Amar, éducateur sportif, se chargent de l'animation des 15-17 ans et de l'espace



films et par des partenaires privés : banque et quelques entreprises locales partenaires, que nous remercions.

Le cinéma numérique et en 3D – quelques précisions :

Le film traditionnel est désormais remplacé par un « DVD ». Le cinéma numérique présente donc une image d' excellente qualité à la définition très fine. Le son, que rien ne parasite plus, est clair. C'est le numérique en deux dimensions. La troisième dimension, c'est en plus « le relief » avec des images qui semblent se projeter vers les spectateurs. Le port de lunettes spéciales est nécessaire pour visionner ces films. Nous les louons pour un euro seulement. Sans piles, elles sont rechargées entre les séances au cinéma.

La modernisation de notre cinéma est la concrétisation d'un vrai projet au service de la population, accessible à tous :

- ◆ Accessible par la diversité des films proposés : grand public, art et essai, films en V.O., jeunes publics, seniors...
- ◆ Accessible en raison du prix très étudié des billets d'entrée (4,20 € la séance avec une carte d'abonnement de 6 séances et 3,50 € le dimanche soir) et des nombreuses possibilités de réduction, tant pour les adultes que pour les plus jeunes.

C'est bien là le rôle que peut et doit jouer une collectivité telle que La Ferté-Macé, en se dotant d'équipements qui permettent d'offrir à la population d'un bassin de vie, duquel elle est le centre, un service culturel digne de ceux qu'offrent les plus grandes villes. **Alors : TOUS AU CINÉMA ! ■**

■ Infos

14, rue Louis Pasteur
tél. 02 33 30 44 40 ■



qui leur est réservé, avec cette année une dominante sportive. Le principal objectif de l'équipe sur cette tranche d'âge est de favoriser la responsabilité et l'autonomie par l'engagement dans des projets collectifs.

LA CAFETE

Après avoir présidé l'association des habitants du quartier Jacques Prévert, Thierry MESSU se met au service de tous les Fertois en animant avec des bénévoles, la cafète associative d'où partiront au gré des habitants, initiatives, animations, projets, etc.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : le lundi de 18 h à 19 h 30 et du mardi au vendredi de 10 h à 12 h 45 et 15 h à 18 h 30.

L'EPN

L'Espace public numérique ouvert à tous les adhérents d'ESCALE leur permet d'accéder aux nouvelles technologies et à la formation à distance. Il fonctionne en partenariat avec des organismes de formation tels que le GRETA, l'AFPA ou l'IRFA en mettant à disposition de leurs élèves un PQT ou point d'accès à la télé-formation.

Présidée par son initiateur, Roger GALLIER, l'association accueille toutes les bonnes volontés et recherche des bénévoles pour l'aide aux devoirs, pour accompagner des projets ou transmettre des savoirs. Elle accepte également les encouragements de toutes sortes : dons, sponsoring, réductions de commerçants ou des associations pour nos adhérents, etc. ■

■ Des loisirs pour tous

Des pass loisirs pour tous les jeunes du pays du bocage

KARTA+

dispositif financé par la CAPF du pays de Flers, GIP Adeco, pays du bocage, Leader.

• Pour les jeunes de 5 à 14 ans :

Pour seulement **10 euros** d'inscription, une réduction de **66 euros** est accordée sur votre budget Loisirs (centres aquatiques, cinémas, lecture, spectacles, musées, espaces multimédia, bowling, parcs de loisirs, golf, swin golf...).

• Pour les jeunes de 15 à 25 ans :

Pour seulement **15 euros** d'inscription, une réduction de **90 euros** est accordée sur votre budget loisirs (activités déjà précitées).

CART@TOO

dispositif financé par la région.

• Pour les jeunes de 15 à 25 ans :

Pour seulement **10 euros** d'inscription, une réduction de **100 euros** est accordée sur votre budget loisirs (activités déjà précitées).

CART@TOO et KARTA+ sont cumulables :

ex. : si vous avez entre 15 et 25 ans, votre inscription vous coûtera 20 euros et vous obtiendrez 190 euros de réduction sur votre budget loisirs.

Pour plus d'informations et pour votre inscription, contacter :

Point Information Jeunesse à La Ferté-Macé, espace culturel du Grand Turc

Responsable : M. Christian LEMÉE

Tél. : 02 33 38 85 61

Courriel : pij@lafertemace.fr ■



Cette structure remplace
la crèche familiale et la halte-garderie
des 14 et 16 rue Pasteur.



■ Ouverture de la Maison de la Petite Enfance

Le 2 janvier 2012 ouvre la Maison de la Petite Enfance au 6 rue du 14 juillet.

En investissant les locaux de l'ancienne école maternelle Charlie Chaplin, située rue du 14 juillet à La Ferté-Macé pour y créer une « Maison de la Petite Enfance », la commune répond à une volonté politique de dynamiser le centre-ville et marque son intention d'offrir aux familles un lieu ressource en regroupant le multi-accueil, le relais-assistantes maternelles, le lieu d'accueil Parents/Enfants ainsi que les consultations PMI et CAMSPP.

LE MULTI-ACCUEIL

d'une capacité d'accueil de 20 places, il sera ouvert de 7 h 15 à 18 h 15 du lundi au vendredi.

Les enfants de 10 semaines à 4 ans peuvent y être accueillis :

- ◆ **de façon régulière** : des contrats sont établis en fonction des besoins des familles et les factures sont mensualisées,
- ◆ **de façon occasionnelle** : afin de répondre aux besoins ponctuels. Le temps d'accueil sera facturé et réglé le jour même au sein du multi-accueil.

Dans les deux cas, les parents fournissent les repas jusqu'aux 18 mois de leur enfant ; au-delà de 18 mois, c'est la restauration municipale qui les assure en tenant compte des besoins spécifiques des jeunes enfants.

Les tarifs (qui comprennent les repas à partir de 18 mois) sont calculés en fonction des revenus et de la composition de la famille. Une convention est proposée aux communes environnantes pour la prise en charge de 0,20 € horaire demandée aux familles extérieures.

L'ESPACE PRINCIPAL EST SCINDÉ EN DEUX PIÈCES COMMUNICANTES



- **L'une est aménagée pour les bébés :**

C'est un espace organisé à l'écart de celui des enfants qui marchent afin de leur offrir un lieu sécurisé par des tapis au sol pour évoluer librement et expérimenter de façon autonome tout en maintenant les interactions avec les plus grands puisque cet espace est ouvert.

Une structure et des éléments de décoration muraux permettront aux bébés d'exercer leur motricité (se mettre debout, ramper, manipuler...) et de favoriser leur éveil sensoriel.



- **La seconde pièce, plus spacieuse, est prévue pour les enfants plus grands :**

À un âge où l'enfant est en quête d'autonomie, s'identifiant à l'adulte et apprenant à se socialiser, cet espace est organisé en différents coins, jeux délimités par des cloisonnements. Les enfants pourront également y exercer leur motricité en utilisant les vélos et trotteurs à disposition ainsi que la structure de motricité.



L'espace extérieur est aménagé de la façon suivante :

- aménagement d'un jardin,
- structures de motricité,
- petite cabane,
- balançoire à ressort,
- bac à sable,
- possibilité d'utiliser les trotteurs sur la cour.



■ Le Relais Assistantes Maternelles

Avec les mêmes missions qu'antérieurement :

- 1) Mise en relation des familles avec les assistantes maternelles.
- 2) Conseils aux parents et aux assistantes maternelles dans leur rôle respectif d'employeur et d'employé.
- 3) Organisation de réunions à thème.
- 4) Animation d'ateliers d'éveil à *raison de 2 par mois*.

Ces animations ont deux objectifs :

- ◆ Pour l'enfant : c'est un lieu d'expression et d'exploration où il pourra faire ses premiers pas vers la socialisation. Il pourra participer à des ateliers éducatifs et créatifs et faire connaissance avec de nouvelles personnes et de nouveaux lieux.
- ◆ Pour l'assistance maternelle : c'est un lieu de rencontres et d'échanges. Ces ateliers permettent de tisser des liens entre elles, d'émettre des idées, des projets, d'échanger ensemble sur leurs pratiques professionnelles et de puiser des idées d'activités à reproduire à leur domicile.

Ce service s'étend dorénavant sur le territoire de La Ferté-Macé, St-Maurice-du-Désert et Beauvain. Les communes adhèrent en passant une convention avec la ville de La Ferté-Macé moyennant une participation financière de 0,60 € par habitant. ■

Les activités déjà existantes sont transférées dans ce même lieu

■ Le Club Parents-Enfants

Accueil des enfants de 0 à 4 ans, accompagnés obligatoirement d'un adulte. Ce lieu a pour but de favoriser le développement de relations harmonieuses entre les enfants et leurs parents. Il est un lieu d'écoute, de jeux, d'échange, de rencontre. Il est anonyme, gratuit et ouvert à tous. ■



■ Le Service Protection Maternelle et Infantile

Y auront lieu les consultations de nourrissons et les permanences assurées par le médecin et la puéricultrice de PMI. ■

■ Le Centre d'Action Médico-sociale Polyvalent Précoce

Pour les enfants prioritairement jusqu'à l'âge de 3 ans.

C'est un lieu d'accueil où des professionnels de la petite enfance accompagnent les parents dans la compréhension des difficultés de leur enfant et la recherche de solutions.

Cette restructuration du service petite enfance est pensée afin de proposer un espace stimulant, des activités épanouissantes, un encadrement sécurisant.

Le projet d'établissement est basé sur la confiance :

- Confiance en l'enfant, en ses possibilités, en son potentiel.
- Confiance que l'enfant porte aux adultes de l'équipe qui soutiennent ses expériences, l'enfant y puisant sa sécurité (physique, affective) le tout contribuant à son éveil, son intégration dans le groupe.

Cette structure permet de répondre au besoin d'accueil des enfants âgés de 0 à 4 ans, d'apporter une solution aux familles qui travaillent, à celles qui ont besoin de temps pour faire des démarches, des activités, de faire face aux imprévus de la vie familiale. C'est un lieu d'éducation, d'accompagnement à l'éveil de l'enfant, au-delà d'un simple mode de garde.

La maison de la petite enfance est animée par une équipe pluridisciplinaire composée d'auxiliaires de puériculture, d'assistantes maternelles, des éducatrices de jeunes enfants, des orthophonistes, des psychologues, des infirmières-puéricultrices, d'une psychomotricienne, des médecins et des secrétaires. ■

UNE PORTE OUVERTE SERA PRÉVUE EN DÉBUT D'ANNÉE 2012

■ Pour tout renseignement, s'adresser à partir du 2 janvier 2012 à

Maison de la Petite Enfance
6, rue du 14 Juillet • tél. 02 33 37 76 59
Courriel : petite.enfance@lafertemace.fr

SECRÉTARIAT OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI LE MATIN DE 8 H 30 À 12 H 15.

■ Les terrains du lotissement de la Barbère



DISPONIBLES À LA VENTE

Depuis la fin du mois d'octobre, les travaux de viabilisation du lotissement de la Barbère (route de Bagnoles) sont achevés.

Sur les 10 parcelles individuelles mises en vente à 35 € ou 30 € le m², 3 sont d'ores et déjà réservées et 7 sont disponibles.

Par sa situation et les normes écologiques auxquelles il répond, le lotissement de la BARBÈRE présente d'incontestables qualités.



Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser en mairie : Séverine GOUAULT
Tél. : 02 33 14 00 46 • s.gouault@lafertemace.fr

Si vous souhaitez acquérir une maison individuelle (clés en mains) sur ce lotissement, ORNE HABITAT propose 4 logements de type T3 ou T4 avec terrain de 300 à 400 m².

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à ORNE HABITAT :
Mme BARZILLAI ou Mme GUERNIER
Service des Affaires Foncières
42, rue du Général Fromentin • BP 76
61003 ALENCON Cedex • Tél. : 02 33 31 45 45. ■

■ Équipement sportif et loisir



La salle d'escalade est installée dans les locaux de l'ancienne piscine. ■



Première piste cyclable de la ville, route de Bagnoles de 1,2 km



Rue du 14 Juillet



Rue Félix-Désaunay et Faubourg d'Argentan

■ Logement « Quoi de neuf ? »

Logements étudiants : Rue du 14 Juillet

En juin dernier, le Conseil municipal a décidé la mise en place de logements étudiants. Cette décision répond à un nouveau besoin suite à l'ouverture d'une section BTS Bois au lycée des Andaines. Monsieur le Proviseur a informé la Mairie d'un besoin de logements en 2012 pour 12 étudiants. Mais dès la rentrée 2011, des demandes ont déjà été exprimées. Le Conseil municipal avait anticipé avant les vacances scolaires afin de satisfaire les futurs locataires. Le prix du loyer est de 150 € par mois par co-locataire.

Logements rue Félix-Désaunay et Faubourg d'Argentan

Orne Habitat, propriétaire de logements sociaux dans ces deux rues, réhabilite 41 logements. Les travaux de chauffage, d'isolation extérieure, de rénovation des cuisines et salles de bain amélioreront le confort des locataires. Le coût des travaux est estimé à 575 000 € et 760 000 €. Soit un total de 1 335 000 €. En octobre dernier, le Conseil municipal a voté une participation financière de 50 000 €. Elle permet à Orne Habitat de réaliser son opération et de limiter la hausse des loyers à une moyenne de 10 % au lieu de 15 %. Cette rénovation attendue depuis longtemps sera la bienvenue. ■

■ Une nouvelle salle polyvalente : Les 3 îles



Il est possible pour les particuliers, associations ou entreprises de louer cette salle. Ce nouveau service, mis en place par la ville vous permet d'organiser des séminaires, des réunions mais aussi des rendez-vous festifs (de 50 à 80 personnes).

TARIFS POUR L'ANNÉE 2011 : Par exemple :

- pour un week-end (du samedi matin au lundi matin) : Fertois : 250 € • Non Fertois : 350 € ;
- pour une soirée – vins d'honneur – 1/2 jour (du lundi au vendredi) : Fertois : 50 € • Non Fertois : 100 €

Le planning de réservation est géré par l'association AFIP (Françoise LEGRANDOIS)

Tél. : 02 30 05 05 05 • Courriel : contact@afip-normandie.fr ■



L'équipe municipale de voirie, en ville



L'entreprise Eiffage, en campagne

■ Reprise en main de notre voirie

Depuis le 1^{er} avril 2011 et la sortie de la ville de la Communauté de Communes du Pays fertois, chacun aura pu constater que de nombreux travaux de voirie ont été réalisés. L'équipe municipale de professionnels de voirie a enfin, à sa grande satisfaction, retrouvé son métier.

D'autre part, en zone rurale, une entreprise est intervenue fin septembre pour une réfection lourde sur 11 km de voies rurales (environ 100 000 €). Les experts ont constaté que 14 km supplémentaires devront faire l'objet du même traitement dès l'an prochain. Notre conseil municipal a donc repris la

main en matière de voirie, ce qui explique aussi le lancement des travaux de la route de Bagnoles comportant, outre la réfection de la chaussée par le Conseil général, la création et l'aménagement de pistes piétonne et cyclable financées par la ville (environ 300 000 €). Cette souveraineté retrouvée était bien nécessaire. Il fallait pallier, en matière de voirie, les nombreuses déficiences des services de CCPF auxquelles la ville était confrontée depuis de nombreuses années, c'est en partie fait et les choses vont se poursuivre. ■

L'avancement du projet du pôle de santé libéral ambulatoire

Depuis trois ans, les professionnels de santé accompagnés par la ville de La Ferté-Macé, travaillent, échangent, se concertent pour construire un pôle de santé qui puisse répondre aux besoins de soins de 1^{er} recours de la population du bassin de vie.

Le 6 octobre dernier, le conseil municipal, réuni en session extraordinaire a voté unanimement son soutien à ce projet.

Il a donc été décidé que le pôle de santé, et le laboratoire d'analyses médicales seront implantés sur la friche commerciale de l'ancien BricoMarché, avenue du président Coty, lieu qui fait à peu près l'unanimité parce que proche du centre-ville, bénéficiant déjà de parkings et de réserve foncière et sur un axe large et clairement identifiable.

Ce pôle nécessitera la construction d'un bâtiment d'environ 1 800 m² qui abritera en plus du laboratoire, 3 médecins généralistes, 2 chirurgiens dentistes, 2 infirmières, 2 kinés, 1 psychothérapeute, 3 orthophonistes, 1 ostéopathe et 1 pédicure-podologue à temps partiel.

Il est prévu un cabinet médical supplémentaire, 1 cabinet dentaire supplémentaire, ainsi que des locaux à vocation polyvalente qui pourront être mutualisés et loués à temps partiel pour des consultations para-médicales ou médicales spécialisées.

Le but de ce pôle étant autant, de permettre aux professionnels de santé déjà implantés de travailler dans de meilleures conditions que d'accueillir de nouveaux jeunes soignants à court et à long terme. Le coût des travaux est estimé à 3 623 206 € HT et seule la partie pôle peut bénéficier des subventions publiques.

La ville s'est déjà positionnée pour être inscrite dans le calendrier des subventions 2012, de façon à pouvoir, dès le début de l'année prochaine, engager

l'étude architecturale et le plan d'investissement. Ce projet, très attendu, et par les habitants et par les professionnels de santé pourrait voir le jour au tout début 2014. ■



Bienvenue aux nouveaux commerçants

Nature Andaines



Magasin de vente de produits bio et locaux.
Entreprise de l'économie sociale et solidaire (Scop : société coopérative et participative).

OBJECTIFS : promouvoir les produits bio et la production locale, développer la consommation de produits bio et les circuits courts, favoriser les initiatives locales et le développement durable.

HORAIRES D'OUVERTURE :
du mardi au vendredi : 9 h / 13 h - 15 h 30 / 19 h 30
et le samedi : 9 h / 13 h - 14 h / 19 h

Alimentation, hygiène, bien-être, entretien, écoproduits, jardinage, livres, produits artisanaux, écoconstruction, animations thématiques. Projet de développement local réalisé avec l'appui de l'AFIP Normandie, la ville de La Ferté-Macé et de nombreux acteurs locaux.

7 avenue Thiers • 61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 38 56 53
E-mail : nature.andaines@gmail.com
www.natureandaines.fr

La Cave Chimay



Cave à vin et à bière

Pas vraiment un bar mais un endroit de dégustation, de découverte. Il est possible également d'acheter bières belges et vins.

On peut boire café, thé, bière, vin, cidre, poiré. Des petits en-cas peuvent être servis le midi et le soir.

HORAIRES D'OUVERTURE :
Fermé le mardi, ouvert les autres jours de 9 h 30 à 14 h et de 17 h 30 à 21 h 30.

Place du Général Leclerc • 61600 La Ferté-Macé

Cyril Châtel



Opticien et optométriste

HORAIRES D'OUVERTURE :

Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
6, place du Général Leclerc • 61600 La Ferté-Macé

Magasin GIFI



Magasin dédié à la décoration, au rangement, aux loisirs, etc.

HORAIRES D'OUVERTURE :

Ouvert du lundi au samedi sans interruption de 9 h 30 à 19 h

Zone industrielle du Parc • 61600 La Ferté-Macé

Orne Conseil Élevage



ACCÉLÉRONS VOTRE RÉUSSITE

Une nouvelle entreprise s'installe :

Assure l'accompagnement des éleveurs (contrôles de performance et conseils). Les responsables ont souhaité décentraliser certains services afin d'être au plus près des producteurs. La Ferté-Macé se trouve au centre des 700 éleveurs laitiers suivis dans le bocage. Dès le mois de novembre, 25 agents

environ s'y sont installés : 15 conseillers, 5 coordinateurs des peseurs, 3 techniciens en machine à traire et 1 vétérinaire. 30 peseurs laitiers travaillent sur le secteur de La Ferté-Macé.

Zone industrielle du Parc, anciens locaux EDF. ■

Circulation en ville

Constat fait de multiples infractions au code de la route, notamment en matière de vitesse excessive et de stationnement, il est nécessaire de rappeler ici quelques règles du code de la route, applicables en ville :

- À partir des panneaux d'entrée de la ville, sauf injonction différente, la vitesse maximum autorisée est de **50 km/h**.
- Le cœur de la ville et toute la zone aménagée en plateau piétonnier sont qualifiés par un **décret du 30 juillet 2008 de zone de rencontre**, ce décret en définit les règles comme suit :

AU-DELÀ DE CE PANNEAU :

- LA PRIORITÉ SERA DONNÉE AUX PIÉTONS qui n'auront pas obligation de circuler sur les trottoirs.
- LA VITESSE DES VÉHICULES MOTORISÉS sera limitée à **20 km/h**.
- LE DOUBLE SENS CYCLABLE DEVIENT LA NORME et non l'exception. ■



Stationnement



CHERCHEZ L'ERREUR (TRÈS FRÉQUENTE) :

NÉGLIGENCE OU INCIVILITÉ ?

Que ferait une maman poussant le landau de son enfant ? Aurait-elle d'autre choix que de se mettre en danger sur la chaussée ?

ALORS ! LE TROTTOIR AUX PIÉTONS. LA CHAUSSÉE AUX VOITURES ET LES PV... AUX CONTREVENANTS

RAPPEL UTILE : À La Ferté-Macé, à l'exception de quelques zones au cœur de la ville, le stationnement est de type UNILATÉRAL ALTERNÉ PAR QUINZAINE : du 1^{er} au 15, côté impair et du 16 au 30 ou 31, côté pair. ■

Information zone bleue



À compter du 1^{er} janvier 2012, le modèle de disque de contrôle de la durée du stationnement des véhicules change. Ce disque de type européen ne comporte qu'une fenêtre qui indique l'heure d'arrivée. Ce nouveau procédé permet la modulation des durées de stationnement dans des zones limitées et fixées par arrêtés municipaux et par conséquent une plus grande rotation des véhicules sur les places de stationnement. ■

■ Infos pratiques

■ Inscription sur les listes électorales

VOUS AVEZ JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2011
POUR DEMANDER VOTRE INSCRIPTION
EN MAIRIE – SERVICE ÉLECTIONS

SONT CONCERNÉES :

- ◆ les personnes nouvellement domiciliées dans la commune,
- ◆ les personnes majeures qui ne sont pas encore inscrites,
- ◆ les personnes qui ont ou auront 18 ans avant le 29 février 2012.

CONDITIONS à remplir :

- ◆ être de nationalité française,
- ◆ être majeur et avoir au moins 18 ans avant le 29 février 2012,
- ◆ être domicilié à La Ferté-Macé.

Vous devez vous présenter en Mairie (Service Élections) avec les documents suivants :

- un titre d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, ...),
- un justificatif de domicile dans la commune (quittance de loyer, facture EAU, EDF-GDF, téléphone fixe...) ou un justificatif d'inscription au rôle des impôts communaux depuis au moins 5 ans.

Changement d'adresse :

Si vous avez changé d'adresse à l'intérieur de la commune, présentez-vous au Service Élections de la Mairie, avec un justificatif du dernier domicile et votre carte électorale avant le 31 Décembre 2011.

INSCRIPTION AUTOMATIQUE SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La Loi relative à l'inscription d'office sur les listes électorales des personnes âgées de 18 ans concerne, pour la révision électorale 2011-2012, les jeunes nés **entre le 1^{er} mars 1993 et le 28 février 1994**.

Si vous êtes concernés par cette mesure, assurez-vous auprès du Service Élections, **avant le 31 décembre 2011**, que votre inscription a bien été effectuée.

DATES DES SCRUTINS ÉLECTORAUX EN 2012

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE :

- 1^{er} tour : dimanche 22 avril 2012
2^e tour : dimanche 6 mai 2012

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

- (pour élire les députés)
1^{er} tour : dimanche 10 juin 2012
2^e tour : dimanche 17 juin 2012

■ Recensement

Publi-communiqué – janvier 2012

Pour les communes de moins de 10 000 habitants

Le recensement, chacun de nous compte

Toute la population de LA FERTÉ-MACÉ sera recensée entre le jeudi 19 janvier et le samedi 18 février 2012.

Le recensement, ce n'est pas seulement compter le nombre d'habitants vivant en France, c'est aussi suivre chaque année l'évolution de la population, des

communes et plus généralement de la société. Que ce soit notamment les crèches, les hôpitaux, les pharmacies, les logements ou les transports publics, vos élus peuvent adapter les infrastructures qui vous sont nécessaires.

En 2012, La Ferté-Macé est recensée. Les **communes de moins de 10 000 habitants** font en effet l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de leur population, organisée par la mairie et l'Insee. Et cette année, **vous êtes concerné**.

Un agent recenseur se rendra donc à votre domicile à partir du 19 janvier 2012. Vous pourrez le reconnaître grâce à sa carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire.

Il vous remettra **une feuille pour le logement** recensé, **un bulletin individuel** pour chaque personne vivant dans ce logement et **une notice d'information** sur le recensement. Si vous le souhaitez, l'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires.

Lorsque ceux-ci sont remplis, ils doivent être **remis à l'agent recenseur par vous-même, ou en cas d'absence, sous enveloppe, par un tiers (voisin, gardien, etc.). Vous pouvez aussi les retourner à la mairie ou à la direction régionale de l'Insee au plus tard le 18 février 2012.**

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes. La qualité du recensement dépend de votre participation. C'est avant tout un acte civique, mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

- ◆ Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie.
- ◆ Pour trouver les réponses à vos principales questions sur le recensement de la population 2012 : www.le-recensement-et-moi.fr

Pour en savoir plus et consulter les résultats du précédent recensement : www.insee.fr

■ Modification au niveau du fonctionnement du secrétariat éducation / jeunesse

À compter du 2 janvier 2012, le secrétariat sera ouvert du lundi au vendredi :

- ◆ les après-midi pour le service éducation-jeunesse de 13 h 30 à 17 h 15 au 14 rue Pasteur
- ◆ le matin pour la maison de la Petite Enfance de 8 h 30 à 12 h 15, 6 rue du 14 Juillet

■ Plan local d'urbanisme (P.L.U.)

Vous êtes un particulier et vous avez un projet. Vous êtes entrepreneur ou constructeur :

Vous devez savoir que tout projet de modification ou de réfection de façade, de toiture, de remplacement d'ouvertures, doit faire l'objet d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux.

Il est important de s'informer en mairie (service de l'urbanisme) afin de ne pas contrevenir aux règles du PLU qui s'imposent à tous. ■

■ Action économique

En collaboration avec le conseiller général de La Ferté-Macé, José COLLADO, le maire entretient des contacts réguliers avec le monde économique. Ces interventions ont facilité l'installation d'activités différentes telles que Gifi, Nature Andaines ou Orne Conseil Élevage. Pour dynamiser l'action économique et donc l'emploi, le maire vient de recruter Anne-Lise BOYER, chargée du développement économique et de la communication ; titulaire d'un master 2 « aménagement des territoires et urbanisme », elle mettra toutes ses compétences, ses qualités relationnelles et d'écoute au service des entreprises. **Contact : al.boyer@lafertemace.fr • Tél. 02 33 14 00 40** ■

■ Bien vivre ensemble

Un souhait que chacun voudrait concrétiser dans son quartier, dans sa ville : des services qui répondent à ses besoins (quel que soit l'âge), un environnement agréable, serein, des déplacements aisés, du respect, du lien social... Ce sont des vœux que nous entendons et nous y sommes sensibles.

La ville de La Ferté-Macé possède de nombreux atouts, des points forts... mais des points « d'efforts » restent à réaliser qui permettraient sûrement de répondre à certaines inquiétudes, à certaines interrogations.

C'est pourquoi, la municipalité a entrepris de mener une enquête, d'organiser un travail de réflexion en commençant avec les acteurs de la ville (responsables de structures, d'associations, d'institutions) et en leur soumettant d'abord cette grande question :

Quels sont aujourd'hui les besoins et les attentes des habitants dans leur environnement quotidien ?

Pour y répondre, une première rencontre a eu lieu, le 15 septembre avec une cinquantaine de personnes qui ont déjà fait ressortir quelques thèmes à élaborer, à approfondir : les attraits de la ville, l'emploi et la vie économique, l'accompagnement des jeunes, des familles, des personnes âgées, le lien social, la mobilité, l'autonomie. Désormais, en essayant d'associer le plus de monde possible, le travail se poursuit. Il va se dérouler au long de cette année scolaire 2011-2012 sous forme de réunions, de débats, d'échanges, par thème, afin d'obtenir des propositions d'actions concrètes à mettre en place (à court et moyen terme). Votre avis nous intéresse, voyez comment nous rejoindre si vous le souhaitez (pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous au service « éducation et jeunesse »).

Ainsi, ce diagnostic CO-partagé, devra révéler des besoins réels, des accompagnements et des aménagements souhaités qui nous guideront dans nos décisions futures, nous permettront de répondre au mieux à vos préoccupations, être au plus juste dans nos offres, nos réalisations ; cela dans le but d'un mieux vivre ensemble.



■ Qu'est ce que « Bien vivre ensemble » pour les Fertois ?

Si vous souhaitez soumettre vos idées pour cette rubrique, vous pouvez adresser vos textes à :

• Mairie de La Ferté-Macé

Journal municipal
Rubrique « Bien Vivre Ensemble »
Place de la République
61600 La Ferté-Macé

- ou par courriel à l'adresse suivante : bulletin.municipal@lafertemace.fr

Nous ferons paraître une sélection dans les prochains journaux municipaux. ■

**Vous souhaitez plus d'infos sur les différentes manifestations de la ville :
Le site : www.lafertemace.fr**

Si vous constatez une erreur sur le site internet, signalez-la à : webmaster@lafertemace.fr

■ Agenda / événements

EN DÉCEMBRE 2011

■ Jeudi 1er décembre

Soirée contes

Accueil d'auteur « Michel Louvel et son ouvrage sur Marcel Pierre », à 20 h 00, à la Bibliothèque.

■ Samedi 3 décembre

Arbre de Noël du service Petite Enfance. Prestation de la **compagnie Chat Bada**.

Spectacle « le jardin d'Hortense » ou « Papy, mamie et leurs petits ».

Trois représentations de 30 minutes dans l'après-midi.

■ Du jeudi 8 au jeudi 22 décembre

Opération de Noël organisée par l'UCIA

1 voyage à gagner, de nombreux lots et des bons d'achat à gagner chez les commerçants participants.

■ Mardi 6 décembre

Les Noces Gitanes des Balkans à l'Andalousie...

Musique du monde : un voyage entre tradition et modernité, un mélange des cultures.

Spectacle à 20 h 30, salle Gérard Philipe.

■ Samedi 10 décembre

Tapis de lecture - les couleurs,

à 15 h 30,

à la Bibliothèque.

■ Mercredi 14 décembre

Marché de Noël (UCIA),

de 16 h 00 à 21 h 00,

rue d'Hautvieu et Place Leclerc.

■ Jeudi 15 décembre

Bébés Lecteurs,

à 15 h 30,

à la Bibliothèque,

pour les enfants de 0 à 4 ans.

Papa, maman, assistantes maternelles, papy, mamie, tonton, tata... rendez-vous au 2^e étage du centre culturel. C'est un moment de plaisir pour partager ensemble la magie du langage et présenter le monde au bébé qui grandit.

EN JANVIER 2012

■ Vendredi 6 janvier

Le meunier hurlant par la compagnie Tro-Héol.

Adaptation pour le théâtre d'un roman d'Arto Paasilinna.

Cette histoire se passe en Finlande dans un petit village après la guerre. Humour grinçant dans cette fable qui nous interroge sur la différence et la capacité de l'individu à résister à l'uniformisation.

Spectacle à 20 h 30, dans la salle polyvalente du Lycée des Andaines.

■ Jeudi 12 janvier

Bébés Lecteurs,

à 15 h 30,

à la Bibliothèque.

■ Jeudi 19 janvier

Cérémonie des vœux aux fertois,

salle des mariages,

à 18 h 30.

EN FÉVRIER

■ Vendredi 3 février

Marivaux-Arlequin poli par l'amour par la compagnie La Piccola Familia.

De jeunes acteurs prometteurs s'attellent à faire triompher l'Amour et à nous faire réfléchir sur la soumission à un pouvoir en place. Ils réinventent le langage du corps avec beaucoup de fantaisie.

Théâtre – salle Gérard Philipe, à 20 h 30.

■ Samedi 4 et dimanche 5 février

24^e Salon de l'Habitat



Professionnels de l'habitat, du logement, de la construction et de l'ameublement

de 10 h 00 à 18 h 00,

Salle Guy Rossolini – Boulevard André Hamonic

Entrée : 1,50 € – Gratuit pour les moins de 12 ans.

Renseignements :

service affaires générales de la mairie

Tél. : 02 33 14 00 40

Ce sera la première grande manifestation de l'année. La préparation de ce salon mobilise depuis septembre plusieurs services municipaux : la direction générale des services, les services techniques et le restaurant municipal. La fréquentation moyenne de ce salon, les 3 dernières années était d'environ 1800 visiteurs.

Ceux-ci pourront s'informer au stand de la ville sur les nouveaux lotissements communaux et le futur écoquartier.

■ Jeudi 9 février

Bébés Lecteurs,

à 15 h 30,

à la Bibliothèque.

EN MARS

■ Jeudi 15 mars

Bébés Lecteurs,

à 15 h 30,

à la Bibliothèque.

■ Samedi 24 mars

Concert double plateau dans le cadre du festival le printemps de la chanson :

Chloé Lacan et Karimouche.

Chloé Lacan est seule en scène avec son piano et son accordéon. Elle chante, gueule, swingue et souffle. Karimouche, déjà accueillie lors d'une précédente édition du printemps de la chanson avait marqué le public. Elle nous emmène dans son monde où cohabitent le chant, le rap, le slam, des sonorités raga et ses origines berbères. Karimouche est indiscutablement une de ces artistes qu'il faut voir sur scène parce qu'avant de faire de la « chanson réaliste » elle faisait partie du monde du café-théâtre !

Salle Guy Rossolini, 20 h 30.

Vous souhaitez plus d'infos sur les manifestations de la ville ?
Un site : www.lafertemace.fr !
 Vous constatez une erreur sur le site internet ?
 Signalez-la à : webmaster@lafertemace.fr

EN AVRIL

■ Vendredi 6 avril

Au bord-Cirque-danse

Au bord est un duo pour un pianiste et un acrobate, en quatre actes.

Quatre histoires, deux hommes et des envols.

par la compagnie les Escargots ailés.

Mise en scène – danseur – acrobate André Mandarino.

Salle Guy Rossolini,

à 20 h 30.

MANIFESTATIONS SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS



À l'occasion du millénaire de la Normandie, un jeune historien local, Louis Guillotte, nous a conté dans la chapelle Romane, la naissance de la baronnie Fertoise. À grands traits, il a tracé les figures des sieurs de Bellême, une puissante famille Normande, puis celles de Mathieu et Guillaume de La Ferté. Il a parlé de l'élevation de la motte défensive (aujourd'hui Place Neustadt), de la construction puis la destruction du château après l'allégeance malheureuse au roi d'Angleterre... (Le mémoire de Louis Guillotte devrait être publié bientôt ; se renseigner à l'office de tourisme). ■

■ LES ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE POUR L'ANNÉE 2012

L'heure du conte,

c'est tous les mercredis à 11 h au 2^e étage de la bibliothèque ; un moment de lecture pour les enfants de 4 à 10 ans (les plus grands sont également les bienvenus).

Des albums et des contes sous toutes les formes : livre, tapis de lecture, raconte-tapis...

Littérature et gastronomie

Des mots et des mets, voilà ce que nous proposons de déguster ensemble !

Voici quelques éléments du menu pour 2012 :

- ◆ Une animation sur les fromages en partenariat avec le lycée des Andaines.
- ◆ Un café philo avec Pascal GEORGET.
- ◆ Un atelier artistique de sculpture de légumes ou « Eat-art ».
- ◆ et sûrement d'autres friandises.

Rendez-vous sur www.oeildelabib.fr pour plus d'informations. ■

■ Retour en images

■ 14 mai

La nuit des musées



Pour la Nuit des musées, la grande grue Meccano du musée du jouet était en démonstration. Sylvain MULLER, ingénieur en construction métallique et passionné de Meccano a passé plus de 130 heures à la restaurer. ■

■ 27 mai

Fête des voisins



Un bon moment de convivialité et de bien vivre ensemble. ■

■ 28 et 29 mai

Festival des jeux anciens

Une trentaine de jeux (la grenouille, billards, palets, jeux anglais, jeu de l'oie géant etc.) étaient présentés à la base de loisirs et en centre-ville. ■



■ Du 27 au 29 mai



Le Comité de jumelage La Ferté-Ludlow recevait ses amis anglais. Ces échanges familiaux ont débuté il y a 25 ans. ■

■ Du 2 au 5 juin



Le comité de jumelage La Ferté-Neustadt fêtait le 30^e anniversaire des relations entre les deux villes. ■

■ 21 juin

Fête de la musique

Des musiciens de tous horizons et de tous âges ainsi que des chorales ont animé cette soirée bien agréable. ■



■ 26 juin

Fête des écoles publiques



Chaque classe des écoles primaires et maternelles a présenté des danses devant les familles et les amis venus très nombreux. ■

■ 3 juillet

Tournoi de beach soccer



Une quinzaine d'équipes étaient engagées dans ce tournoi qui se déroulait à la base de loisirs. ■

■ 9 juillet

Le chant des cigales



3^e édition de ce festival familial et convivial ; une réussite encore cette année. ■

■ 13 juillet

Traditionnel **feu d'artifice** tiré sur le plan d'eau et **bal populaire**. ■

■ 1^{er} août

Semaine des cyclotouristes



73^e semaine fédérale internationale basée cette année à Flers ; des milliers de cyclotouristes ont traversé notre ville et découvert la région. ■

■ 28 août

Motocross

3^e édition sous l'égide du Motocross fertois. ■



■ 4 septembre

La braderie



Des particuliers, des associations et aussi des professionnels ont participé à la traditionnelle braderie. ■

■ 10 septembre

Journée « sport, santé, bien-être »



Dans le cadre de la journée nationale, la base de loisirs a proposé diverses activités afin de s'initier et de découvrir les nombreux sports que l'on peut pratiquer à La Ferté-Macé. ■

■ 17 et 18 septembre

Journées du patrimoine « de la cave au grenier » Les Journées Européennes du Patrimoine à La Ferté-Macé



On pouvait découvrir dans l'église Notre-Dame le carillon de 16 cloches, le bourdon de 1900 kg, les orgues dont la puissance a fasciné les enfants, et surtout la charpente en passage étroit au-dessus des voûtes de briques recouvertes de terre grise. La visite se poursuivait jusqu'à la maison Rogez, typique maison de patron tisserand des années 1850, le musée du jouet et se terminait à l'Hôtel de Ville construit il y a 110 ans ; à l'occasion de cet anniversaire, les plans des architectes KUPFER et LEPEIGNEUX étaient présentés dans l'ancienne salle du conseil municipal. ■

■ 16 octobre

Challenge régional de cyclo-cross.



■ 20 octobre

Repas des anciens

Organisé par la ville de La Ferté-Macé, le repas des anciens a réuni les plus de 70 ans résidant sur la commune. ■

